

## **Motion : Gel de la dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID)**

### ***Gel de la DSID : Un coup porté à l'investissement local.***

Moins de moyens, davantage de missions, plus de demandes et moins de recettes : une fois encore, face à ses difficultés budgétaires, l'État choisit de faire peser les conséquences de ses choix sur les collectivités territoriales.

Le gouvernement a annoncé le gel des crédits de la dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID) afin de contribuer au redressement des finances de l'État.

Cette décision aura des conséquences concrètes sur nos territoires. Elle porte un coup à l'investissement public local, aux services publics de proximité, aux attentes de nos concitoyens et à l'économie locale. Rappelons que les collectivités territoriales réalisent près des deux tiers de l'investissement public civil en France et jouent un rôle essentiel pour l'activité économique, l'emploi et le dynamisme de nos territoires.

L'État ne peut être le seul acteur de l'investissement public. Ce choix budgétaire risque d'accentuer les fractures territoriales et le sentiment d'abandon, notamment dans les territoires ruraux. Derrière cette décision, ce sont des projets de proximité et la qualité de vie quotidienne de nos concitoyens qui sont fragilisés.

Cette mesure intervient dans un contexte déjà difficile. Alors que les entreprises font face à des tensions économiques, que le changement climatique exige des investissements importants pour adapter nos infrastructures et que les besoins de la population augmentent, l'État choisit de ralentir l'action locale. C'est un nouveau retard qui menace la rénovation et la modernisation de nos équipements publics.

Les conséquences seront immédiates : ralentissement des investissements dans les routes, les collèges, les infrastructures de mobilité, la transition écologique et l'aménagement du territoire.

Ce choix est d'autant plus paradoxal que l'État demande aux départements d'agir toujours davantage, tout en réduisant continuellement les moyens mis à leur disposition.

Cette décision intervient également alors que les finances départementales sont déjà fortement contraintes. Depuis plusieurs années, les dépenses obligatoires augmentent tandis que les ressources stagnent ou diminuent. Au-delà de la réduction des capacités d'investissement, cette mesure fragilise encore davantage l'équilibre financier des Conseils départementaux.

Face à cette situation, nous demandons :

- Le maintien intégral des crédits de la dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID) ;